web : cgt-ardennes.fr
mail : cgt@cd08.fr

CD 08

La Gazelle effarouchée



Rapide retour du dernier Comité Social Territorial: quel monde de Brutes !

Dans la continuité et l'obstination, le premier CST de la rentrée confirme que l'Administration décide seule et ne prend avis que pour la forme (et parce que c'est obligatoire) des Organisations Syndicales. Le Président, toujours dans la position de victime : de l'Etat, du Préfet, de la Mode, cette fois de la CGT, nous explique avoir été choqué par notre dernier courrier (Une Prime c'est bien, Une Augmentation c'est mieux! - CGT Ardennes (cgt-ardennes.fr)). Une organisation syndicale qui demande le versement de la Prime pouvoir d'achat et l'ouverture de négociations salariales, c'est choquant en effet ?!

Pour nous faire pardonner voici quelques lignes de douceur de la part de nos collègues :
Nous avons fortement apprécié l'écoute particulièrement attentive de la Présidente de la F3SCT sur chacune des thématiques de l'ordre du jour. Il est très agréable de voir combien cette Présidente est sensible à tenter de faire avancer les choses dans un climat apaisé et avec la réelle volonté qu'il se doit à la résolution de certaines situations complexes rapportées au sein des instances paritaires.

A NOUS D'ÊTRE CHOQUÉS
I/ Réorganisation du Parc A l'ordre du jour de ce Comité Social Territorial : la réorganisation du Parc

Départemental. Pour rappel, le Parc (rue Caquot à Charleville) gère tous les véhicules de la collectivité ; l'achat, la réparation des voitures de service, les camions, tracteurs et autres engins, le matériel d'entretien, débroussailleuses… Depuis des mois, ce service fait l'objet d'alertes au plan organisationnel et technique, les représentants du personnel des 3 OS ont signalé les dysfonctionnements, effectués des visites, fait des propositions. L'Administration a justifié le statuquo par l'attente des conclusions d'un Audit réalisé par un prestataire extérieur. Audit « secret-défense » puisqu'on refuse que les membres du CST y aient accès. Rien de Choquant ?! La réorganisation qui nous a été présentée n'est pas à la hauteur des enjeux, au passage on « dégrade » quelques postes de Catégorie B en Catégorie C. Quel Bouleversement ! ça méritait bien de payer un cabinet d'audit

Résultat des votes : sur 8 voix ; 7 AUDIT représentants des OS ont voté CONTRE et 1 (SDU) s'est abstenu, permettant l'adoption du projet (encore 1 preuve d'Amour)

II/ LA PRÉVOYANCE : Sauve qui Peut ! Ce point n'était pas à l'ordre du jour. On nous remet sur table une communication qui annonce la fin du contrat de prévoyance au 31/12/2023 alors qu'on a pris acte de l'augmentation des cotisations en fin d'année dernière.

A l'époque, il était inconcevable pour le Président que des agents se retrouvent sans prévoyance. On nous a même expliqué que SOFAXIS/IPSEC se réjouissait qu'un accord ait été trouvé pour maintenir le dispositif dans les mêmes conditions jusqu'au 31/12/2024. L'Administration s'est fait rouler dans la farine…et les agents vont payer

Ainsi, chacun doit souscrire un contrat de prévoyance pour 2024, avant un éventuel contrat-groupe en 2025